



TROC DE PRINTEMPS

Samedi 24 mai 2025

Vide-grenier « spécial objets d'enfants »
INFORMATIONS PRATIQUES



ATTENTION
LE TROC SE DEROULERA
DE 8 H A 13 H

Comment effectuer votre demande		Informations	Retrait	Dépôt
Sur place	Hôtel de Ville	•	•	•
Sur place	Mairie Annexe Serres	•	•	•
Sur place	Service Foires et Marchés	•	•	•
Chez vous	www.carpentras.fr	•	•	
Par courrier	BP 264 84208 Carpentras cedex	•	•	•
Par tél.	04 90 60 84 00 ou 04 90 60 33 33	•		
Par mail	mairie@carpentras.fr	•	•	•

- **Hôtel de Ville** Place Maurice Charretier
Lundi au vendredi > 8h00 à 17h30
Samedi > 9h00 à 12h00 (sauf juillet et août)
- **Mairie Annexe de Serres**
Lundi, mardi et jeudi > 8h15 à 12h15 et 13h00 à 16h30
Mercredi > 8h15 à 12h15 et 13h30 à 16h30
Vendredi > 8h15 à 12h14 et 13h00 à 14h30
- **Service Foires et Marchés** 82 rue de la Monnaie
Lundi au vendredi > 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Pièces à fournir à l'appui de l'inscription :

- Formulaire dûment rempli et signé
- Copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité





PRÉSENTATION

Vide-grenier « spécial objets d'enfants » réservé aux particuliers qui souhaitent vendre ou échanger des objets de leurs enfants usagés dont ils sont propriétaires : jouets, livres, jeux et matériel éducatif, vêtements, articles de puériculture, matériel sportif, mobilier, appareils et accessoires hi-fi, informatique, jeux vidéo, CD.....

Sera interdite la vente **exclusive de vêtements d'enfants ainsi que tout produit non conforme à l'esprit de la manifestation.**

DATE

Samedi 24 mai 2025

(En cas d'intempéries, la manifestation serait annulée et non reportée)

HORAIRES

de 7 heures à 8 heures – Installation des stands

de 8 heures à 13 heures – Ouverture au public

de 13 heures à 14 heures dernier délai : départ des exposants et évacuation des véhicules.

LIEU

Parking des Allées Jean Jaurès (Platanes)

DROIT DE PLACE

6,00 Euros par emplacement de 5 mètres linéaires (un seul emplacement par participant).

A régler sur place le jour-même par chèque bancaire établi au nom de la « Régie Foires et Marchés » ou en espèces auprès des mandataires de la régie « Foires et Marchés ».

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les dossiers complets doivent parvenir en mairie au plus tard le 16 mai 2025.

INSTALLATION

L'accès au périmètre réservé au vide-grenier ne sera autorisé le matin même qu'à partir de 7 heures et **seuls les agents du service Foires et Marchés** seront habilités à vous attribuer votre emplacement sur présentation de l'autorisation municipale.

Une arrivée échelonnée des exposants entre 7 heures et 8 heures devrait d'autre part éviter tout embouteillage et assurer une meilleure fluidité de la circulation à proximité du lieu de la manifestation. Pour des raisons de sécurité, vous devrez d'autre part emprunter **l'entrée n°2 ou l'entrée nord près du Monument de la Victoire** pour accéder au parking.

Vous pourrez stationner votre véhicule sur votre emplacement ou à proximité.

ATTENTION :

Un seul véhicule par emplacement, soit une voiture, soit une remorque.

AUTORISATION

Ne pourront être acceptées que les personnes titulaires d'une autorisation municipale. Cette dernière, délivrée à titre personnel, pourra être réclamée le jour même à tout moment pour contrôle par les agents assermentés (Police Municipale ou Nationale, Gendarmerie....).

TROC DE PRINTEMPS

VIDE-GRENIER SPÉCIAL OBJETS D'ENFANTS

Samedi 24 mai 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION



ATTENTION LE TROC SE DEROULERA DE 8 H A 13 H

➤ A COMPLETER ET A RENVOYER avant le 16 mai 2025 au service Foires et Marchés accompagné de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport).

*Nom :	
*Prénom :	
*Adresse :	
*Code Postal :	*Ville :
Téléphone :	Téléphone portable :
Émail :	@

*Carte Nationale d'Identité n°	*délivrée le
*Par	
ou	
*Passeport n°	*délivré le
*Par	

♦ déclare ne vendre ce jour que des objets d'enfants usagés tels que jouets, livres, jeux et matériel éducatif, vêtements enfants, articles de puériculture, matériel sportif, mobilier enfant, appareils et accessoires hi-fi, informatique, jeux vidéo, CD..... Je prends bonne note que sera interdite la vente exclusive de vêtements d'enfants ainsi que tout produit non conforme à l'esprit de la manifestation.

♦ atteste sur l'honneur ne participer qu'à deux ventes au déballage par an sur la commune de Carpentras

♦ déclare sur l'honneur ne pas être commerçant(e) et exposer en qualité de particulier.

A, le / / 2025

(signature)

IMPORTANT : Tout dossier incomplet ne pourra être instruit

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer et gérer votre demande d'inscription en tant que vendeur au vide grenier de la commune de Carpentras. Les données identifiées par un astérisque (*) sont obligatoires. Ces données sont recueillies conformément à la réglementation en vigueur pour les ventes au déballage (Art. L 310-2 du Code du Commerce). Le responsable de ce traitement est le M. le Maire de Carpentras. Les destinataires des données sont le Maire, les agents habilités du Service Foires et Marchés en charge de l'organisation de cet acte de commerce, les agents assermentés, la Préfecture et le cas échéant, sur demande, les autorités de contrôles ou services fiscaux. Les données sont conservées 1 an par la commune, l'original du registre d'identification sera lui conservé en Préfecture. Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, vous disposez de droits notamment d'accès, d'opposition ou de modification aux données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données – Direction de l'Innovation Numérique du Territoire – Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin – 161 Boulevard Albin Durand 84200 Carpentras ou par courriel à dpo@lacove.fr ou auprès du Service Foires et Marchés de la Mairie de Carpentras.